

Taux promo - Taux promo - Taux promo

NE VOUS PRENEZ PAS LE CHOU



A partir de*

2,85 % TAEG FIXE

Scannez moi pour découvir





Ne pas jeter sur la voie publiq

12 AGENCES

SOCIALES ET SOLIDAIRES À VOTRE SERVICE

AGEN

AUXERRE

BELFORT

BESANCON •••

BORDEAUX •••

DIJON

LIMOGES .

NEVERS •

agencedenevers@ccmps.fr

ORLÉANS

PAU 🔵

PÉRIGUEUX •

POITIERS

agencedepoitiers@ccmps.fr

CONTACTEZ AUSSI NOS DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX

Bretaane

Normandie

06 21 11 02 99

Antilles - Guyane

06 90 33 19 64

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple : Pour un prêt personnel de 5 000 € sur 36 mois au taux annuel débiteur fixe de 3,49%, soit un TAEG fixe de 3,55 %, le remboursement s'effectue en 36 mensualités de 146,49€, hors assurance facultative. Montant total dû sur la durée du prêt : 5 273,64 €. Frais de dossier OFFERTS. Le coût de l'assurance facultative pour un emprunteur de moins de 65 ans est de 3,71€ par mois à ajouter à la mensualité soit un taux annuel effectif de l'assurance de 1,73 % pour les garanties décès, PTIA et un montant total dû au titre de l'assurance sur la durée du prêt de 133,56€ (au-delà de 65 ans, nous consulter). Offre de prêt personnel valable à partir du 18/08/2023 et dans la limite d'une enveloppe globale (en euros) déterminée par l'établissement. Offre valable de 5 000€ à 40 000€ sans frais de dossier et sans changer de banque sous réserve d'acceptation après étude du dossier. A l'exclusion de tout projet professionnel, immobilier ou de regroupement de crédits.

A Lexibision de tout projet projets pr